

domaine commercial, de l'un la langue anglaise pénétrera dans l'autre. Et alors ce sera l'absorption tranquille et sûre de notre race, sa disparition prochaine. «Les peuples résistants, a justement observé Émile Faguet, se reconnaissent à ceci, qu'ils n'abandonnent jamais leur langue et que leur langue ne les abandonne jamais.»

Cette réaction, plusieurs de ceux-là mêmes qui ont créé ou maintiennent la situation actuelle, la désirent vivement. Ils reconnaissent maintenant leur faute, ils sentent qu'une catastrophe est imminente, mais trop faibles, ou trop esclaves des circonstances pour rompre d'eux-mêmes avec des habitudes qui leur pèsent, ils voudraient qu'un mouvement populaire vînt en quelque sorte leur faire violence.

La Ligue des Droits du Français va essayer de les satisfaire.

Le mouvement que nous entreprenons — il est bon de le faire remarquer dès le commencement — n'est nullement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre.

Notre langue a des droits: droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter.

Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer.

Ses membres s'engagent premièrement à se surveiller et à se réformer eux-mêmes. Dans leurs relations d'affaires et de commerce, les plus entamées par l'anglicisation, ils se serviront, hors des cas de force majeure, de la langue française. En outre, afin d'entretenir leurs bonnes dispositions, et aussi de participer au travail général de la Ligue, ils feront du zèle, de la propagande autour d'eux. A leurs amis ils conseilleront d'imiter leur attitude, d'entrer dans le mouvement. A leurs fournisseurs dont les factures, les annonces ou les catalogues sont exclusivement ou principalement en anglais, ils présenteront de respectueuses mais énergiques observations.

800373

1911
(200)